

# La Lettre de VILLERS

✦ 176  
mai-juin 2025



**SOLIDARITÉ**  
*Un soutien renforcé  
aux associations  
villeroises*

**SOLIDARITÉ**  
*Un souffle d'espoir  
autour  
de l'endométriase*

**60 ans de l'AJV**  
*Six décennies  
de passion  
et d'engagement*

## SOMMAIRE

- 03** Édito
- 04 & 07** Tout savoir sur les Finances de la commune : retour sur la réunion publique du 29 mars
- 08 & 11** Retour sur les réunions de quartier
- 12** École Victor Duprez : les inscriptions pour la rentrée 2025 sont toujours ouvertes
- 13** Subventions aux associations : une politique de soutien actif aux associations locales
- 14 & 15** Paroles, bien-être et solidarité : un souffle d'espoir autour de l'endométriose
- 16** Saison Estivale : les rouages d'un été bien huilé
- 17** Nouvelle exposition temporaire au Paléospace : Mosasaures, les dents de la mer du Crétacé  
Le Petit Journal a fait place aux Rendez-Vous de Villers
- 18** Les 60 ans de l'AJV : six décennies de passion et d'engagement à Villers-sur-Mer
- 19** Saison Estivale : un concours de nouvelles pour célébrer la paix et l'écriture
- 20 & 21** 11e Salon du Livre : un nouveau cycle, de nouvelles voix  
24e édition des « Rencontres d'été théâtre & lecture en Normandie »
- 22 & 23** Club Photo VSM Image Création : une exposition à ciel ouvert au Marais
- 24 & 25** « Deux catamarans, deux équipages, une même direction » — @mondeuxieme\_compte
- 26** Politique : tribunes libres de l'opposition  
État Civil
- 28 à 31** Retours

Photo de couverture: Franck Bizard Club VIC

**N° 176** | mai-juin 2025

**PUBLICATION** | Chhun-Na Lenghart, maire  
**RÉDACTION** | Mairie de Villers-sur-Mer  
**RÉALISATION** | Service Communication  
**IMPRESSION** | Groupe EDH Communication  
**TIRAGE** | 1500 exemplaires



Chères Villersaises,  
Chers Villersois,

Le printemps municipal a été marqué par **la validation des comptes 2024 à l'unanimité** du Conseil Municipal et l'adoption du budget primitif 2025, ce qui permet de dérouler sereinement les activités municipales pour cette année, loin des tumultes que nous avons bravés l'an dernier, à la même époque.

Un article didactique permettra à chacun de se familiariser avec les finances de la ville (p. 4), que nous souhaitons rendre le plus transparent possible. Pour rappel, les compte-rendus des délibérations votées lors des Conseils Municipaux et l'ensemble des documents relatifs aux décisions prises sont disponibles sur le site de la ville: [villers-sur-mer.fr](http://villers-sur-mer.fr).

**L'enveloppe globale accordée aux associations a augmenté** cette année et le vote des subventions aux associations est expliqué et détaillé dans un article p. 13. Nous avons enfin, mis en place une vraie politique d'attribution de ces subventions. **Certains peuvent trouver ces règles trop exigeantes mais il nous faut être rigoureux sur les comptes** de la ville et nous œuvrons à la Mairie, de manière collective et investie aux côtés des associations dont nous soutenons le dynamisme.

Nous soutenons également le **dynamisme de notre Pôle de Santé** et sommes heureux de mettre en place des projets communs avec Blonville, commune limitrophe avec laquelle nous partageons tant (p. 14).

Dans la continuité des réunions de quartier de l'automne dernier, **les réunions de quartier se sont tenues tout au long du mois d'avril**, ces temps d'échanges riches et constructifs, nous permettent d'aborder avec vous les différents projets à venir (p. 8).

Le printemps est également la période où se peaufinent les derniers préparatifs pour **la saison estivale**, que ce soit pour la plage (p. 16) ou pour accueillir nos plus jeunes au centre aéré (p. 12). C'est également l'éclosion d'un ensemble d'expositions sur la Promenade Claude Lelouch, au marais ou au Paléospace (p. 17 et p. 22), et la préparation d'événements culturels comme le Salon du Livre (p. 20), que nous avons hâte de retrouver.

La saison des animations a démarré il y a quelques semaines, quel bonheur de vous voir si nombreux aux rendez-vous que nous créons. La « fête du printemps » ou la « course de caisses de savon » sont autant de rendez-vous que nous souhaitons vous donner tout au long de l'année afin de nous retrouver tous ensemble pour partager des moments festifs! (p. 27)

Chères Villersaises, Chers Villersois, nous entamons la dernière ligne droite avant la fin de l'année scolaire, bon courage et bonnes préparations pour celles et ceux qui passeront bientôt des examens ou des concours.

Et à tous, au plaisir de se retrouver en ville, à la plage ou lors des multiples rendez-vous que la ville donnera tout au long de cette belle saison,

Chhun-Na Lenglar  
Maire de Villers-sur-Mer



« Nous avons enfin, mis en place une vraie politique d'attribution de ces subventions. Certains peuvent trouver ces règles trop exigeantes mais il nous faut être rigoureux sur les comptes de la ville. »

## Tout savoir sur les Finances de la commune

Une réunion publique consacrée à la présentation des finances de Villers a été organisée le 29 mars dernier. Ce fut l'occasion de rendre compte en toute transparence des conclusions de l'audit financier lancé à l'automne 2024, présenter les résultats du budget 2024 et les prévisions du budget 2025.

### Les conclusions de l'audit financier

L'objectif d'un audit financier consiste à caractériser, de façon objective, la situation budgétaire et financière de la collectivité, en se basant sur une batterie d'indicateurs indiscutables (épargne brute et nette, capacité de désendettement), et sur une comparaison de la situation par rapport aux collectivités de la strate ou à un panel de collectivités comparables.

L'audit financier a été réalisé par le cabinet Actiplus, le même auditeur qui avait réalisé celui de 2019. L'auditeur a conclu que les ratios financiers de la commune montrent une situation saine à fin 2024. Les principaux indicateurs financiers sont satisfaisants et la commune dispose de

marges de manœuvre et d'une capacité à investir davantage.

Ci-dessous, l'analyse détaillée des principaux ratios usuellement utilisés pour évaluer la santé financière d'une commune.

#### #1\_ Le taux d'épargne brute est globalement satisfaisant

Le taux d'épargne brute, c'est quoi? Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette. Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement, autrement dit c'est le résultat dégagé du budget de fonctionnement. Il est généralement admis qu'un ratio de 8 % à 15 % est satisfaisant. Ce ratio doit être apprécié en tendance, il est d'environ de 12 % sur ces 10 dernières années à Villers.

#### #2\_ Un encours de dette limité et une capacité de désendettement maîtrisée

La commune se désendette progressivement depuis une dizaine d'années: l'encours de la dette de la commune est passé de 7 M€ en 2014 à 4,30 M€ fin 2024.

La capacité de désendettement, c'est quoi? Ce ratio (courbe rouge sur le tableau n° 2) est un indicateur de solvabilité: la collectivité est-elle en capacité de rembourser sa dette? Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles. On considère généralement que le seuil critique de la capacité de remboursement se situe à 11-12 ans. Pour Villers, le ratio est de 3,6 années en 2024.

#### #3\_ Le volume des investissements est modéré

La commune a investi en moyenne 1,60 M€ de travaux par an entre 2020 et 2024: 1 M€ pour des projets (rénovation église, terrain synthétique...) et 560 000 € pour les travaux d'entretien du patrimoine municipal (travaux de voirie et achat de matériels pour les services techniques).

Elle a remboursé, de plus, 700 000 € d'emprunts en moyenne chaque année.

La commune a financé ses dépenses d'investissement 2020/2024 par ses propres ressources à hauteur de 73 %. Elle a emprunté 2,76 M€ et a perçu 0,60 M€ de subventions (Région).



#### #4\_ La commune dispose de marges de manœuvre et d'une capacité à investir davantage

La commune pourrait investir davantage. Elle a en effet un montant de dette modéré (4,30 M€ fin 2024) et ses taux d'imposition des impôts fonciers et locaux sont en dessous de la moyenne nationale et modérés par rapport aux communes voisines. Pour mémoire, Villers-sur-Mer n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis 2017.

### Bilan du compte administratif 2024

Le compte administratif, c'est l'arrêt des comptes pour une année donnée, il donne le résultat du budget. Le compte administratif 2024 a été  **voté à l'unanimité**  au conseil municipal du 24 mars 2025 dernier.

#### FONCTIONNEMENT

RECETTES	10 617 214 €
DÉPENSES	9 917 524 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>+ 699 689 €</b>

#### INVESTISSEMENT

RECETTES	3 986 635 €
DÉPENSES	2 197 600 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>+ 1 789 034 €</b>

#### Le redressement des finances est engagé

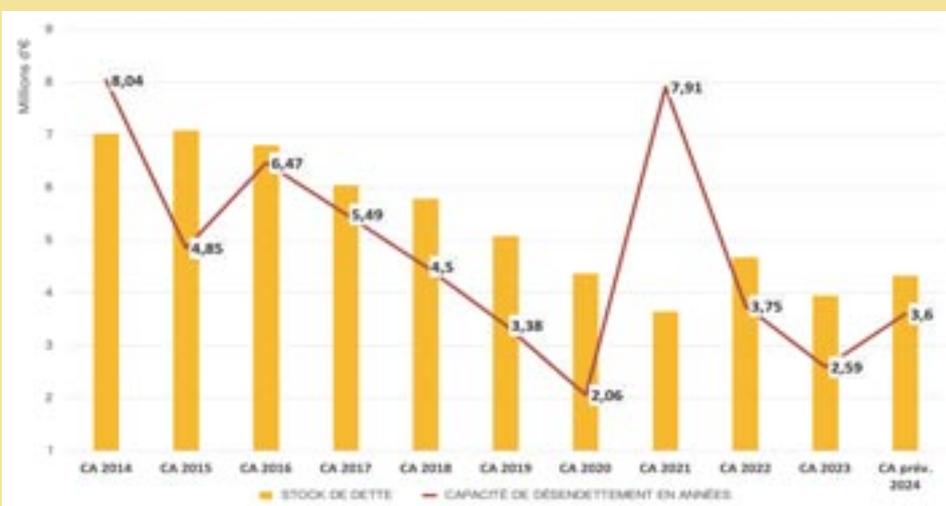
Le compte administratif 2024 affiche un excédent de 699 689 € en fonctionnement et de 1 789 034 € en investissement. Compte tenu de la reprise des résultats de l'année précédente,  **nous repartons en 2025 avec un solde positif tant en fonctionnement (+ 732 449 €) qu'en investissement (+ 1 784 431 €)**  en ayant apuré le déficit d'investissement 2023 (- 1 610 603 €).

« Compte tenu de la reprise des résultats de l'année précédente, nous repartons en 2025 avec un solde positif tant en fonctionnement qu'en investissement en ayant apuré le déficit d'investissement 2023 ».

### #1\_ Évolution des recettes et dépenses de fonctionnement



### #2\_ Évolution de la dette



### #3\_ Volume des investissements 2020/2024

Nature des opérations	Dépenses
Rénovation de l'Église	1 863 843 €
Terrain synthétique du stade	1 476 301 €
Achat Paléospace	883 897 €
Effacement des réseaux	651 356 €
Parc naturel et sportif	116 743 €
Autres (caniparc, distributeur billets, Villers 2000...)	242 446 €
Travaux VRD, voirie, sécurité routière, DECI	1 380 476 €
Acquisition matériels	725 613 €
Travaux bâtiments et divers	680 894 €
Remboursements emprunts	3 516 569 €
<b>TOTAL 2020/2024</b>	<b>11 538 138 €</b>

### #4\_ Taux d'imposition

Commune	Foncier Bâti	Foncier non-Bâti	Habitation
AUBERVILLE	36,31	16,47	7,90
BLONVILLE-SUR-MER	36,11	23,65	12,23
CABOURG	49,42	30,37	12,29
DEAUVILLE	49,07	28,12	13,63
DIVES-SUR-MER	51,55	34,81	10,33
HOULGATE	37,14	16,72	7,13
TOUQUES	45,87	45,31	12,29
TROUVILLE-SUR-MER	49,90	22,79	15,28
<b>VILLERS-SUR-MER</b>	<b>34,10</b>	<b>22,75</b>	<b>12,51</b>



## Zoom sur les recettes de fonctionnement: 10,61 M€ en 2024

## Budget primitif 2025

communication moins coûteux et moins nombreux.

### Un effort important pour l'entretien du patrimoine municipal

La majoration de la part communale de la taxe d'habitation va rapporter 1 M€, elle sera intégralement consacrée au financement de gros travaux d'entretien du patrimoine municipal. Au total, ce sont plus de 2 M€ qui seront affectés à ces dépenses en 2025 contre 560 000 € les années précédentes:

#\_ 1 M€ pour l'entretien de la voirie/digue/épi: travaux de lutte contre les inondations (renforcement berges et travaux de canalisation); travaux de voirie et de sécurité routière; travaux sécurité piétons; réfection trottoirs.

#\_ près de 600 000 € pour l'entretien des bâtiments: réfection de fuites d'eau à la salle panoramique du Casino, aux restaurants du Marais et de la Digue, au Paléospace; rénovation des douches et WC au gymnase; éclairage de l'église; entretien de la façade du Pôle nautique de Villers; travaux de plomberie et chauffage à l'école. Installation d'une maison d'assistantes maternelles dans l'école.

#\_ 400 000 € de matériels: matériels et engins pour les sauveteurs secouristes; matériel sport/santé; matériels pour les services techniques.

### FONCTIONNEMENT

RECETTES	11 748 326 €
DÉPENSES	10 072 119 €
<b>RÉSULTAT ESTIMÉ</b>	<b>+ 1 676 207 €</b>

### INVESTISSEMENT

RECETTES	4 961 014 €
dont	
AUTOFINANCEMENT	1 676 207 €
SUBVENTIONS	1 080 000 €
EMPRUNTS	1 000 000 €
DÉPENSES	4 961 014 €

### Un plan d'économies engagé dès l'automne 2024

Le budget 2025 est marqué par des économies importantes sur le budget de fonctionnement. En effet, comme la candidate Chhun-Na Lenglart s'y était engagée lors de la campagne électorale de l'été dernier, un plan d'économies a été travaillé dès sa prise de fonction. Aujourd'hui, **460 000 € d'économies ont d'ores et déjà été engagées** dont les principales sont:

- #\_ rupture du contrat de 2 coachs sportifs mis à la disposition du club de football.
- #\_ réorganisation des services: 7 postes ne seront pas renouvelés (école, cantine, services techniques, communication).
- #\_ économies sur les dépenses de communication: résiliation d'un contrat de conseils en communication et réalisation de supports de

RECETTES	2024
Produits & services	536 568 €
Impôts & Taxes	8 408 240 €
TAXE FONCIÈRE	5 628 726 €
+ TAXE D'HABITATION	
TAXE DE SÉJOUR	321 321 €
TAXE SUR LES JEUX (CASINO)	1 225 266 €
DROITS DE MUTATION	832 347 €
Dotations & participation de l'État	888 217 €
Autres produits	514 975 €
Gestion courante	
Autres recettes	269 215 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 617 214 €</b>

#### #\_ À noter:

en 2024, 300 propriétaires seulement ont déclaré à Villers une taxe de séjour pour des locations saisonnières. La taxe de séjour a rapporté 321 321 €.



**TAXE DE SÉJOUR**  
www.taxesejour.fr

#\_1

Pour toute question sur la taxe de séjour:

- par courriel [villersurmer@taxesdejour.fr](mailto:villersurmer@taxesdejour.fr)
- par téléphone 02 3114 65 17

#\_2

Je loue mon bien immobilier en location saisonnière à Villers-sur-mer, je déclare les nuitées et je paie la taxe de séjour correspondante sur <https://villerssurmer.taxesejour.fr/>



### Une procédure simple pour l'hébergeur

1

JE COLLECTE LA TAXE

Je collecte la taxe de séjour auprès des touristes qui fréquentent mon hébergement avant leur départ.

2

JE DÉCLARE

Tous les mois, je renseigne sur la plateforme le nombre de nuitées collectées.

3

JE REÇOIS MON ÉTAT RÉCAPITULATIF

À la fin de chaque période, je reçois mon état récapitulatif

4

J'EFFECTUE MON REVERSEMENT

Je reverse facilement par virement bancaire, ou par chèque accompagné de mon état récapitulatif.

## Le mot de la Maire



**La santé financière de notre commune est saine:** pas de déficit et un endettement modéré qui décroît régulièrement depuis quelques années. La majoration de la part communale de la taxe d'habitation, qui devrait rapporter 1 M€, n'a donc pas vocation à combler un déficit du budget mais bien à investir pour l'avenir notamment dans des travaux pour la sécurité des biens et des personnes.

Oui, la mairie a besoin de ressources supplémentaires car certains choix d'investissements réalisés ces dernières années ont entraîné de nouvelles dépenses d'entretien: le rachat du Paléospace et sa reprise en gestion par la commune, le retour dans le giron de la mairie de l'EPIC d'animations SPACE, la création du terrain synthétique... Ces dépenses supplémentaires n'ont pas été financées par une augmentation de recettes ni par des économies. Augmenter les dépenses sans augmenter les recettes, ce n'est pas responsable.

De plus, les choix d'investissement se sont faits au détriment de l'entretien du patrimoine municipal, ce qui a pour impact une hausse des dépenses en fonctionnement.

L'exemple des chaudières des bâtiments municipaux illustre bien cette situation. La chaudière du gymnase date de 1979, elle a 46 ans, celles de l'école datent de 1987 et 1991, plus de 35 ans. Les pannes sont de plus en plus fréquentes et coûteuses. On paie ces réparations tous les ans, en se disant tant que ça passe... on verra plus tard pour les changer... C'est irresponsable.

D'autant que ces vieilles chaudières consomment beaucoup pour un faible rendement. Au prix du gaz et de l'électricité aujourd'hui, leur remplacement permettrait des économies significatives.

**L'équipe municipale en place a fait d'autres choix:** elle privilégie l'entretien du patrimoine, principalement la réfection des routes et trottoirs et la rénovation des bâtiments municipaux, délaissés ces dernières années. Pour cela, il faut plus d'argent car il y a un programme important de travaux à réaliser. Nous n'avons pas de baguette magique. L'équipe municipale a donc décidé d'augmenter les impôts et l'assume. Renoncer à augmenter les impôts locaux par peur de ne pas être réélu, ce n'est pas responsable. Aujourd'hui, **il faut un peu de courage. Il faut aussi de la rigueur** budgétaire en faisant des économies, on y travaille, on fait la chasse à toutes les économies, même les plus petites. C'est un travail de fond qui est engagé, ça demande du temps pour voir un impact significatif sur le budget mais le travail de redressement des finances est engagé. **Nous espérons pouvoir vous présenter le résultat de ces efforts à la fin de l'année.**



• En attendant, nous restons à votre disposition pour recevoir à la mairie les Villersois qui souhaitent obtenir des informations supplémentaires sur les finances de la commune ou par mail à **Brigitte LEPELTIER**, adjointe en charge des finances ([b.lepeltier@villers.fr](mailto:b.lepeltier@villers.fr)).

« L'équipe municipale a donc décidé d'augmenter les impôts et l'assume. Renoncer à augmenter les impôts locaux par peur de ne pas être réélu, ce n'est pas responsable. Aujourd'hui, il faut un peu de courage. Il faut aussi de la rigueur budgétaire en faisant des économies (...) »

## Retour sur les réunions de quartier

Les réunions de quartier, c'est l'opportunité pour les élus de faire le point sur les projets et les actualités de la Mairie et du quartier concerné.

Les réunions de quartier, c'est aussi pour les Villersois l'occasion d'échanger avec les élus et des habitants de leur quartier autour de préoccupations concernant leur quotidien. Chacun peut ainsi contribuer à l'amélioration de son quartier en faisant des propositions.

Trois réunions de quartier se sont déroulées en avril :

#\_ 5 avril 2025 : votants au Stade

#\_ 12 avril 2025 : votants à l'École

#\_ 19 avril 2025 : votants à Bagot

Lors de chaque réunion, l'équipe municipale a commencé par faire un point d'avancement sur les projets en cours de la mairie, puis a présenté les travaux réalisés ces derniers mois ainsi que ceux qui sont programmés en 2025 dans le quartier concerné.

Afin que les Villersois puissent aussi proposer des projets qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie collectif que ce soit dans la ville ou dans leur propre quartier, il a été détaillé le dispositif de budget participatif que la mairie va lancer dans les toutes prochaines semaines.

Ensuite, chaque participant a été invité, à l'aide de petits papiers, à poser des questions ou faire remonter un problème de son quartier ou dans la ville. Les élus ont répondu à toutes les questions, des rendez-vous ont été pris pour étudier plus précisément certaines propositions.

Les discussions se sont poursuivies autour du pot de l'amitié.

### Point d'avancement des projets :

#\_ **City Park** : voté lors des dernières réunions de quartier, le choix de l'emplacement préféré par les Villersois est devant l'école Duprez, en haut du jardin, à la place d'un terrain de boules peu fréquenté, le long de l'avenue de la brigade Piron. Ce site étant en zone protégée,

il convient d'obtenir une autorisation des architectes des bâtiments de France. La demande est en cours.

#\_ **Travaux de l'église** : poursuite des travaux de reprise de la maçonnerie, côté du presbytère, lancement au dernier trimestre 2025.

#\_ **Parc Naturel et Sportif au stade Salesse** : la décision sur le projet définitif a pris un peu de retard car le projet d'installation d'une clinique de rééducation fonctionnelle LNA Santé sur un terrain en zone humide, face à la zone industrielle (chemin de la Bergerie) est venu impacter le projet du parc. Mais pourquoi ce projet interfère-t-il avec celui du parc Naturel et Sportif ? Concrètement, pour pouvoir construire sa clinique, il est demandé au groupe LNA Santé de compenser l'artificialisation de terrains humides par de la renaturation ailleurs. LNA Santé doit ainsi trouver près d'un hectare de surface de terrains artificialisés, à renaturer. Il se trouve que le stade André Salesse se situe sur une ancienne zone humide. La mairie et LNA Santé travaillent en concertation avec les services de l'État pour étudier si la nature des sols et la renaturation des sols projetée dans le projet du parc naturel et sportif répondraient totalement aux attentes de la compensation, tant en qualité qu'en quantité, du projet de clinique. Ce qui permettrait au projet de la clinique de participer aussi à l'amélioration de son environnement immédiat. Une réponse devrait intervenir pour la rentrée.

#\_ **Effacements des réseaux**, 4 tranches programmées en collaboration avec le SDEC (syndicat départemental des énergies du Calvados) :



- **1re Tranche T4 2025** : rues Sicaud, Sainte-Anne, du 8-Mai, de la Planquette, Boucicaut, Forin et Brigade-Piron.

- **2e Tranche T2 2026** : rues Gambetta, Carpentier, Sandret, Hérouville et Léonie.

- **3e Tranche T4 2026** : avenues de la Brigade-Piron (suite) et Clémenceau.

- **4e Tranche T1 2027** : rues du Lieutenant-Bagot, de Béarn, de Verdun, Pasteur, Boulard, de l'Étang et Saint-Vaast

### Présentation du budget participatif

Rappel des principes du budget participatif : une enveloppe de 10 000 € est dédiée en 2025 à la réalisation de projets imputés sur le budget d'investissement (= amélioration ou enrichissement du patrimoine de la ville). Ces projets doivent répondre aux principaux critères suivants :

- #\_ Être localisés sur le territoire de la commune de Villers-sur-Mer, Villers dans son ensemble, ou simplement un quartier ou une rue en particulier, mais se situer exclusivement sur le domaine public,
- #\_ Être d'intérêt général et visée collective,
- #\_ Ne pas être générateurs de frais de fonctionnement trop élevés (entretien par exemple).
- #\_ Ne pas comporter d'éléments dis-

### Des propositions ont déjà émergé lors des réunions de quartier :

#\_ **Créer un local à vélo couvert et sécurisé en centre-ville**, pour stationner les vélos la nuit. Certaines personnes n'ont pas de place pour ranger leur vélo, ou c'est très compliqué pour elles de monter leur vélo dans leur appartement



criminateurs ou diffamatoires ou contraires à l'ordre public.

Il est prévu de lancer le dispositif courant mai 2025. Durant 2 mois, tout Villersois de plus de 16 ans pourra soumettre un projet via la plateforme en ligne [www.villers.fr/democratie-participative](http://www.villers.fr/democratie-participative) ou déposer en mairie un formulaire papier décrivant le projet. Il sera également possible d'indiquer une estimation budgétaire et de fournir des pièces jointes (photos, schémas...).

Les services municipaux compétents étudieront ensuite chaque projet proposé selon les critères définis ci-dessus et leur faisabilité technique, financière et juridique. Quelle que soit l'issue de l'analyse, une réponse sera apportée pour chaque projet.

Ensuite, la liste des projets proposés au vote sera publiée sur la plateforme [www.villers.fr/democratie-participative](http://www.villers.fr/democratie-participative). Une réunion publique sera organisée, à l'automne, elle permettra aux porteurs de projet de les présenter.

Les projets seront ensuite soumis au vote anonyme ouvert à toutes les personnes, résidentes à Villers-sur-mer, de 16 ans au moins, sur la plateforme en ligne [www.villers.fr/democratie-participative](http://www.villers.fr/democratie-participative) ou en mairie. À l'issue des votes, la liste des projets lauréats sera communiquée, dans le cadre de l'enveloppe de 10 000 € et la réalisation des projets pourra commencer.

(absence d'ascenseur, escalier étroit...). Possibilité de créer un garage à vélos, fermé à clé (digi-code comme pour les locations saisonnières), payant. Un local inutilisé a été repéré en centre-ville.

#\_ Installer un râtelier pour vélos près du casino et près du Paléospace

#\_ Réaliser une fresque sur un mur dégradé.

## Questions/Réponses:

De nombreux échanges ont eu lieu, les élus ont répondu à chaque question et pris le temps d'expliquer les actions menées et les projets à venir. Les questions les plus nombreuses peuvent être regroupées autour de quatre thèmes:

- #\_ la propreté de l'espace public et la collecte des déchets,
- #\_ le stationnement, l'aménagement et l'entretien des voiries,
- #\_ l'entretien des bâtiments municipaux,
- #\_ les projets d'aménagement urbain.

### La propreté et la collecte des déchets

Bien que la propreté des rues et trottoirs soit jugée globalement satisfaisante, quelques observations ont été remontées:

- #\_ Certains participants interrogent l'utilisation du désherbage thermique (gaz) sur les trottoirs, trouvant cette méthode peu écologique, dangereuse et pouvant abîmer les murs des propriétés privées. Certains préconisent l'utilisation du vinaigre blanc additionné de gros sel, d'autres proposent le fleurissement des pieds de mur...

Dans le cadre de sa politique « zéro phyto », les services municipaux ont testé différentes solutions. Le désherbage manuel naturellement plus chronophage et fatigant pour les agents, a été délaissé au profit du désherbage thermique, plus efficace et rapide pour s'attaquer aux racines des mauvaises herbes. Le gaz n'est pas dangereux mais des risques de brûlures sont réels pour les agents lorsqu'on utilise un désherbeur thermique au gaz, il faut respecter scrupuleusement les règles d'utilisation préconisées.

Quant à la végétalisation des trottoirs, elle n'est pas sans poser de problèmes de malpropreté: il est en effet difficile de nettoyer les papiers, feuilles, déjections canines... qui restent accrochés aux végétaux.

- #\_ Demande du maintien de la collecte des déchets verts, sinon il y a de forts risques de dépôts sauvages et donc de malpropreté dans les rues.

La collecte hebdomadaire (mercredi) des déchets verts a commencé en mars et se terminera en novembre, comme chaque année. La Communauté de Communes n'a pas prévu, à court terme, de supprimer ce service. Toutefois, plus généralement, la Communauté de Communes réfléchit à différentes pistes pour réduire la collecte des déchets en porte à porte. C'est pourquoi, elle crée de nombreux points d'apport volontaire (verres, plastiques, papier...) qui améliorent sensiblement la qualité du tri et réduisent les coûts tout en diminuant l'empreinte carbone.

- #\_ Le balayage des rues et trottoirs devrait intervenir le jeudi, après la collecte des déchets verts qui génère parfois des souillures.

Les agents municipaux sont amenés à balayer chaque jour de la semaine, suivant des secteurs prédéfinis. Il est impossible de coller à la collecte des déchets verts qui se fait le mercredi uniquement, quel que soit le secteur.



coeurcoteleurie.org

f in X @

Benerville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult  
Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Raz | Touques | Tourgéville  
Trouville-sur-Mer | Yeuville | Villers-sur-Mer | Villerville

#\_ La présence récurrente de déjections canines, notamment sur la plage et au stade.

La mairie met à disposition des distributeurs de sacs pour ramasser les déjections canines et la police municipale intervient régulièrement sur ces lieux. Il appartient à chaque propriétaire de chiens de veiller à ramasser les déjections canines de son chien.

#\_ Certains propriétaires n'entretiennent pas leur haie qui dépasse sur les trottoirs et gêne la circulation des piétons.

Les services municipaux relèvent chaque année les endroits où les haies ne sont pas taillées et adressent un courrier aux propriétaires concernés. Des mises en demeure sont adressées mais dans certaines situations, il est très difficile d'atteindre les propriétaires, lors de successions compliquées par exemple...

#\_ Certains participants se sont interrogés sur l'arrêt du chantier de rénovation des bâtiments avenue de la République, à côté du Casino (ex CCAS EDF-GDF) qui génère des nuisances visuelles déplorables sur le front de mer.

Ces travaux, à l'arrêt depuis plusieurs mois, ont été engagés par un propriétaire privé. Tant qu'il n'y a pas de problème de salubrité ou de sécurité pour les biens et les personnes aux alentours, la mairie ne peut pas intervenir.



## Le stationnement, l'aménagement et l'entretien des voiries

#\_ Plusieurs demandes ont été émises par les participants en faveur du ralentissement de la circulation des automobilistes à Villers (rue du Stade, rue Jean Moulin, avenue de la République, route de Dives...).

La mairie a engagé plusieurs actions en ce sens ces dernières semaines :

- La circulation à 30 km/h a été instaurée dans plusieurs rues du centre-ville et avenue de la République,
- La peinture des poteaux situés sur les trottoirs, près de l'école, a été réalisée avec des couleurs vives, attirant l'attention des automobilistes amenés ainsi à ralentir,
- Plusieurs passages piétons surélevés ont ou vont être créés, notamment avenue de la République, carrefour rue du Dr Sicard/rue du Commerce,
- La gendarmerie va intensifier les contrôles de vitesse.

#\_ Le stationnement anarchique des cars en période estivale.

La mairie a mis en place une régulation des cars. Il est demandé aux organisateurs de voyage de groupes en cars de prévenir en amont afin de limiter le nombre de cars par jour. Les cars doivent se stationner exclusivement rue Jean Moulin. La police municipale y veille, c'est une de ses priorités en période estivale.

#\_ Le problème du stationnement des camping-cars.

Il est rappelé qu'un camping-car peut stationner sur toute place de stationnement au même titre qu'une voiture. Toutefois, des points de regroupement de camping-cars ont été signalés, notamment rue du Commerce et près du nouveau cimetière. La police municipale surveille ces endroits afin d'éviter les nuisances.

#\_ La suppression de certaines places de stationnement.

La loi d'orientation des mobilités (LOM) impose aux communes de supprimer les places de stationnement pour véhicules motorisés sur les 5 m précédant les passages piétons,

afin de dégager la visibilité aux piétons au moment de leur traversée. Cela entraînera la suppression de 26 places de stationnement à Villers.

#\_ Extension du stationnement payant ?

Il n'est pas prévu d'étendre le stationnement payant.

#\_ Le problème de stationnement rue du Stade les jours de match de foot ?

Ce problème existe pour certains matchs mais reste limité et très aléatoire. Les forces de l'ordre peuvent intervenir en cas de danger ou blocage mais la gendarmerie intervenant sur plusieurs secteurs (Dozulé, Cambremer et Villers-sur-Mer), il lui est difficile d'être présente pendant tous les matchs.

#\_ L'aménagement du rond-point du Bois Lurette, à quand l'aménagement définitif ?

L'installation temporaire en cours a limité les dangers et problématiques du carrefour mais sans les résoudre tous. Les services techniques étudient les solutions afin de répondre au mieux aux différents problèmes soulevés sur ce rond-point. L'aménagement définitif interviendra avant la fin 2025, si la solution est probante à l'usage.

#\_ Plusieurs signalements ont été faits sur le mauvais état de certaines rues, constatant des fissures, nids-de-poule... dans la chaussée (rue Convers, rond-point Marie-Louise, rues Marthe Chenal, rue des Ammonites).

Comme annoncé lors de la réunion publique du 29 mars dernier consacrée aux finances de Villers, des crédits en forte hausse seront consacrés cette année à la réfection des trottoirs et des chaussées en mauvais état. Toutefois, il faudra plusieurs années pour rattraper le retard pris dans l'entretien de la voirie.

## Entretien des bâtiments municipaux

#\_ De nombreux bâtiments municipaux ne sont pas entretenus, est-ce un problème de personnels ? Que devient le restaurant de la terrasse du Marais ? Y a-t-il un projet pour le bâtiment de la Poste ?

Non, il ne s'agit pas de manque



moyens humains mais d'un problème financier. Comme évoqué lors de l'adoption du budget 2025, certains travaux de gros entretien, notamment dans les bâtiments municipaux, ont été reportés au profit de projets de plus grande ampleur (effacement des réseaux, travaux de l'église, création du terrain synthétique...). Le report de ces travaux d'entretien a entraîné une dégradation de certains bâtiments qui nécessitent donc une rénovation importante et par conséquent des moyens financiers importants.

C'est le cas du restaurant de la Terrasse du Marais, propriété de la Ville, qui est fermé depuis plusieurs mois. C'est le cas aussi du bâtiment de la Poste et de la maison de l'ancienne station-service...

Par ailleurs, il y a des priorités à gérer dans d'autres bâtiments municipaux : des problèmes importants de fuite d'eau au Paléospace, à la salle panoramique du Casino, au restaurant la Digue, à l'école... Des chaudières très anciennes, celles de l'école et du gymnase ont plus de 40 ans, et doivent être changées. Le programme d'investissement 2025 fait la part belle à ces travaux mais il faudra plusieurs années, là encore, pour rénover l'ensemble du patrimoine municipal.

## Les projets d'aménagement urbain à Villers

Plusieurs participants se sont inquiétés de l'impact environnemental de certains projets d'aménagement à Villers.

#\_ Les projets du lotissement « Le domaine des Pins » et de la clinique LNA ont généré des observations : L'augmentation de l'imperméabilisation des sols dans ce secteur risquerait d'occasionner des déversements d'eau de pluie en contrebas. Par ailleurs, ces deux projets abîmeraient les paysages.

La mairie précise tout d'abord que toute cette zone est sur des sols argileux, qui ont des taux de perméabilité faibles, il est prévu des zones d'infiltration pour permettre l'absorption des eaux pluviales sur chaque parcelle concernée. Il faut savoir aussi que la communauté de communes impose aux projets de prouver l'amélioration de la perméabilité sur leur emprise après réalisation de leur projet. Quant à l'aspect paysager, il est prévu la création d'une pinède, accessible à tous. Globalement, sur ces deux projets, il y aura à terme davantage d'arbres que maintenant.

#\_ Certains Villersois craignent que le projet de construction rue Georges Clémenceau, en bas de la vaste prairie, défigure la plus belle vue panoramique de Villers.

Il a été précisé que ce terrain est constructible depuis 15 ans et que son actuel propriétaire peut légitimement le vendre pour un projet de construction. Toutefois, le PLU (projet local d'urbanisme) impose des règles et servitudes sur ce terrain, notamment en termes de surface à bâtir et de hauteur limitée des constructions. En cas de non-respect de ces règles, des recours sont possibles. En tout état de cause, la vue sera préservée, la majeure partie de la prairie étant inconstructible et protégée par une servitude de vue inscrite par la Commune

#\_ La population de Villers baisse depuis plusieurs années. Que fait la mairie pour accueillir de nouvelles familles ?

La mairie travaille actuellement avec des promoteurs sur 2 projets immobiliers qui devraient permettre de créer des logements accessibles dans les toutes prochaines années. Ce type de projets demande un certain temps de concertation et de négociation. La Mairie devrait pouvoir faire un point d'information d'ici la fin de l'année 2025.



De nombreux échanges ont eu lieu, les élus ont répondu à chaque question et pris le temps d'expliquer les actions menées et les projets à venir.

## École Victor Duprez : les inscriptions pour la rentrée 2025 sont toujours ouvertes

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2025 sont ouvertes à l'école Victor Duprez. Les enfants nés en 2022 ou 2023 peuvent effectuer leur première rentrée en Petite Section de maternelle. L'école accueille également les nouveaux élèves de la Moyenne Section au CM2. Pour inscrire son enfant, il est possible de se rapprocher directement de l'école ou de la mairie afin de connaître les démarches à suivre et de récupérer le dossier d'inscription. Il est recommandé aux familles de ne pas attendre le dernier moment pour finaliser cette procédure, afin de préparer sereinement la rentrée de septembre.

À noter qu'une fermeture de classe est actuellement envisagée par Madame l'Inspectrice d'Académie. Cette décision ne serait toutefois confirmée qu'à la rentrée, en fonction du nombre d'élèves effectivement inscrits. Dans tous les cas, les effectifs ne dépasseront pas les 23 élèves par classe.

### Une offre jeunesse repensée en lien avec les attentes des familles

Une étude récemment menée par le comité des parents d'élèves et soutenue par la Mairie a été réalisée auprès de l'ensemble des parents d'élèves afin d'évaluer les attentes et la satisfaction concernant l'accueil jeunesse, les activités proposées pendant les vacances scolaires et le Plan mercredi.

Les retours se sont révélés globalement très positifs. Forts de ces résultats, les services mu-

nicipaux concernés travaillent actuellement à l'élaboration de nouveaux programmes d'activités pour les vacances ainsi qu'à une réorganisation de l'accueil sur l'année scolaire. Les nouvelles offres seront présentées à la rentrée de septembre.

Le Plan mercredi, mis en place pour les enfants scolarisés, connaît un succès croissant, avec un record atteint cette année : 36 enfants accueillis sur une même journée. Une fréquentation qui témoigne de l'intérêt des familles pour un accueil gratuit de qualité, à la fois éducatif et ludique.



### La parole à... Christophe Perez, Maire-adjoint à la Jeunesse

« Nous sommes heureux de proposer ces différentes offres aux jeunes. De la petite enfance aux activités périscolaires, en passant par les projets éducatifs et culturels, notre engagement reste constant : offrir aux jeunes les meilleures conditions pour grandir, apprendre et s'épanouir à Villers-sur-Mer. C'est une priorité pour notre équipe municipale, et nous continuerons à nous investir dans des dispositifs qui répondent aux besoins des familles et des enfants de notre commune. »

### Un été sous le signe de la jeunesse

En parallèle des projets en cours et des dispositifs de soutien mis en place, la commune prépare activement l'été. Le centre de loisirs ouvrira ses portes du lundi 7 juillet au

vendredi 22 août, dans les locaux de l'école Victor Duprez. Ouvert à tous les enfants de 3 à 12 ans, Villersois comme non Villersois, les enfants sont accueillis à la semaine, avec deux

grilles tarifaires indexées sur le quotient familial. Les horaires sont les suivants : accueil du matin de 8h30 à 9h30, journée d'activités de 9h30 à 16h30, puis retour dans les familles entre 16h30 et 18h. L'inscription préalable est obligatoire.

#\_1  
Contact et demande de visite :  
Directrice de l'école publique  
Victor Duprez : **Élodie Saelmaekers**  
02 31 14 65 10  
ce.0141405b@ac-normandie.fr



Journée Portes Ouvertes de l'école :  
samedi 28 juin, matin

#\_2  
Contact et renseignements  
sur l'accueil jeunesse : **Franck Lebaillif**  
06 78 76 19 49 | sports@villers.fr

## Subventions aux associations

**Le tissu associatif villersois est important et dynamique avec un peu plus de soixante associations dont certaines ont plus de 300 adhérents. Elles œuvrent dans un grand nombre de domaines (social, culture, sport, loisirs...). Elles offrent au quotidien un panel d'activités et d'animations aux Villersois et Villersaises.**

La Commune de Villers-sur-Mer, par l'attribution de subventions, a la volonté d'accompagner les associations en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en soutenant leurs actions. Elle affirme ainsi **une politique de soutien actif aux associations locales**. La Mairie leur apporte une aide financière sous forme de subvention mais aussi logistique en mettant à disposition des locaux (Le Villare, le gymnase, la salle Bagot, la salle panoramique...), en communiquant sur leurs animations et événements et parfois, en mettant à disposition des moyens humains et matériels municipaux.

Chaque année, les associations loi 1901, souhaitant bénéficier d'un soutien financier, peuvent solliciter l'aide de la Mairie pour participer au financement de leurs activités ou développer un projet spécifique. Les demandes sont examinées et les subventions sont ensuite votées en conseil municipal.

**Toute subvention municipale à une association doit répondre, pour être légale, à un intérêt public local**, l'association bénéficiaire doit favoriser le développement du lien social et poursuivre un but d'intérêt public au bénéfice direct des administrés de la collectivité locale.

Il est bon de rappeler ici que les subventions présentent un caractère facultatif et sont décidées par le conseil municipal, ce qui induit que **l'octroi de la subvention n'est pas un droit, même si l'association a pu en bénéficier auparavant**.

**La Mairie ayant décidé pour 2025 de soutenir davantage les associations, ce sont un peu plus de 80 000 euros qui ont été budgétisés.**

Pour plus de transparence dans le versement des subventions, la Mairie a décidé de mettre en place à partir de cette année des critères d'éligibi-

lité qui ont été communiqués aux associations dans le dossier de demande de subvention à remplir.

Ces critères d'éligibilité sont les suivants :

#\_ **Participer à l'animation** de la Ville,  
#\_ **Renforcer le lien social** à Villers,  
#\_ **Renforcer l'image de la ville** à l'extérieur,

Un critère optionnel a été aussi ajouté cette année avec l'organisation d'un événement en lien avec le 80<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale.

42 associations ont déposé une demande de subvention, **10 demandes non légales ont été rejetées, les associations n'ayant pas un intérêt public local**.



Deux associations (Hémicycle et le Pétanque club) ont souhaité participer aux festivités du 80<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre 39/45, l'une en montant une exposition au Villare sur la vie des Français au moment du 8 mai 1945, l'autre en organisant un tournoi franco-belge pour fêter nos libérateurs. Elles seront soutenues pour ces projets qui participent à perpétuer le souvenir de cette période importante de notre Histoire.

Des associations se sont vues octroyer une subvention pour la première fois. Par exemple, les « Donneurs des voix des bibliothèques sonores » qui participent à différents événements municipaux (Nuits de la lecture, salon du livre...). Cette association, qui a pour but de faciliter l'accès à la lecture pour les personnes qui souffrent de déficience visuelle ou des enfants « dys », propose ses services pour un projet de lecture audio auprès de personnes âgées, en colla-

boration avec le C.C.A.S (centre communal d'action sociale).

L'association de la « fanfare municipale » également, initiative portée par la Commune pour développer le goût de la musique auprès des grands et des petits. Pour faciliter l'accès à la fanfare à toute personne quelle que soit sa situation financière, il a été décidé d'accorder une subvention exceptionnelle en 2025 pour permettre l'achat de 3 clairons, 2 tambours, 1 grosse caisse et des cymbales.

Le sport n'est pas en reste à Villers: le football, la voile, la pétanque, la course à pied, les sports de combat, les loisirs sportifs, ont bénéficié d'aides à travers une dizaine d'associations qui ont bénéficié d'un montant global de subventions de plus de 35 000 €.

Enfin, **certaines demandes de subvention, incomplètes ou mal formulées, n'ont pas été présentées au conseil. Leurs représentants ont été reçus en Mairie pour leur expliquer les motifs du rejet**. Ce fut le cas des associations Entraide et ADIPRO (association de divertissements et de promenades). Pour cette dernière, la nouvelle demande de subvention, mieux étayée sur ses besoins financiers, a été redéposée auprès de la Mairie et fera l'objet d'une présentation au prochain conseil municipal.

La demande de subvention de l'association Entraide est plus compliquée à instruire. Il faut rappeler ici que l'Entraide, créée en 2020, est une des associations les plus soutenues

par la Mairie: outre l'octroi de subventions, plus de 11 000 € depuis sa création, l'association bénéficie de la mise à disposition de locaux rue Bagot pour l'accueil de personnes fragiles, la mise à disposition gratuite de deux navettes pour le transport des Villersois, la mise à disposition de moyens humains et logistiques pour organiser des repas partagés, et des aides ponctuelles comme récemment la formation d'une dizaine de personnes aux gestes de premier secours. Au-delà de 23 000 € d'aide, la loi prévoit qu'une convention soit signée entre l'association et la Mairie. Dans ce contexte, la Mairie et l'Entraide ont décidé de travailler ensemble sur une convention de partenariat afin de définir les objectifs et les moyens donnés à l'association pour remplir ses différentes missions. Dès que cette convention sera rédigée, elle sera proposée au vote en conseil municipal.

## Paroles, bien-être et solidarité : un souffle d'espoir autour de l'endométriose

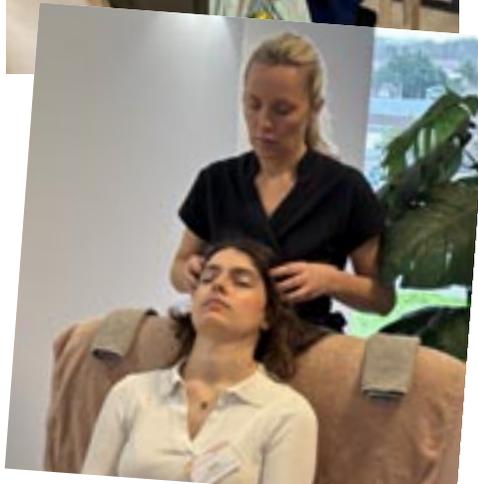
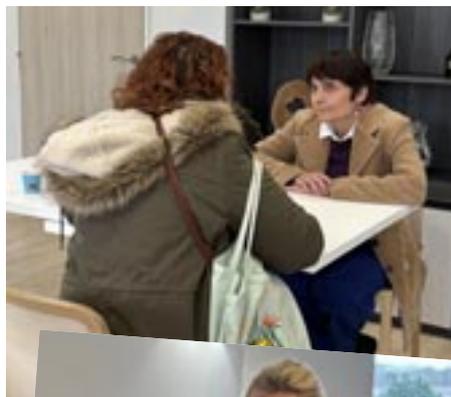
Le 22 mars dernier, Villers-sur-Mer et Blonville-sur-Mer se sont unies autour d'un objectif commun : sensibiliser à l'endométriose et offrir des solutions concrètes pour mieux vivre avec cette maladie chronique, encore trop méconnue, qui touche minimum une femme sur dix.

### Un matin pour soi, entre bien-être et échanges bienveillants



La journée a débuté à la résidence Goélia de Blonville-sur-Mer avec une matinée bien-être placée sous le signe de la douceur et de l'écoute. Massages des mains et des pieds, réveil en yoga, ateliers de sophrologie, nutrition, échanges sur la vie sociale avec l'endométriose... Une parenthèse ressourçante pour se reconnecter à soi, guidée par des professionnels engagés et bienveillants.

Chacun a pu profiter de ces temps de respiration, d'échanges et de détente, avec une attention particulière portée à l'accessibilité : les ateliers étaient proposés à prix solidaire, et tous les fonds récoltés reversés à l'association **EndoFrance**.



### Un après-midi pour comprendre, dialoguer et avancer ensemble

L'après-midi, la mobilisation s'est poursuivie au Pôle santé de Villers-sur-Mer. Conférences, tables rondes, échanges thématiques et ateliers ont permis d'approfondir les nombreuses facettes de la maladie. Le public a pu assister à des interventions de spécialistes tels que le **Dr Hamidouche** (gynécologue) et le **Dr D'Ans** (spécialiste de la douleur), et participer à des échanges autour de thématiques essentielles : la vie de couple, la sexualité, les émotions etc.

Le député de la circonscription, **Christophe Blanchet**, était également présent pour soutenir l'événement et échanger avec les participants sur les enjeux politiques et sociaux liés à la maladie.

Un atelier d'auto-hypnose et de techniques anti-douleurs a également rencontré un franc succès, tout comme les stands d'information d'**EndoFrance** et du programme **Sport Santé**.

### L'EndoPank, un symbole fort inauguré

Temps fort de cette journée de mobilisation : l'inauguration de l'**EndoPank**, un banc jaune installé symboliquement dans l'espace public en présence de **Madame le Maire, Claude Benoist** (1<sup>er</sup> adjoint de Blonville) et de **Yasmine Candau** (présidente de l'association **EndoFrance**). Pensé comme un geste fort de sensibilisation, ce banc invite à briser le silence autour de l'endométriose, à mieux identifier les symptômes et à oser en parler.





### Un soutien concret à EndoFrance

Grâce à l'implication de tous les participants, 900 € ont été récoltés pour soutenir EndoFrance, l'association nationale de référence dans l'accompagnement des malades et le soutien à la recherche. Yasmine Candau a salué l'élan collectif.



### Un écho jusqu'à l'Assemblée nationale

Trois jours plus tard, le collectif organisateur « Unissons-nous contre l'endométriose » était invité à l'Assemblée nationale pour participer à une soirée-débat dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre l'endométriose. Aux côtés d'élus, de chercheurs, de médecins et de militants, ils ont porté la voix des femmes concernées et souligné la nécessité d'un engagement politique fort et durable.



Crédit photo : Ville de Blonville-sur-Mer

### Un territoire uni pour faire avancer les choses

Initiée par le collectif « Unissons-nous contre l'endométriose » et soutenue par les villes de Villers-sur-Mer et de Blonville-sur-Mer, le club Soroptimist Deauville-Trouville et l'association L'Appart, cette journée témoigne de la puissance de l'action collective. En réunissant habitants, professionnels, élus et associations, elle a permis de créer un espace de parole, de solidarité et d'espoir.



### La parole à... Marie-Anne Gabreau, Maire-adjoint à la Santé

« L'endométriose, maladie complexe et fréquente, touche une femme sur dix et représente l'une des principales causes d'infertilité. On estime qu'il faut en moyenne sept ans pour poser un diagnostic, ce qui retarde la prise en charge et aggrave la souffrance des patientes. Cette première journée de sensibilisation, organisée conjointement par Villers-sur-Mer et Blonville-sur-Mer, traduit la volonté de créer un réseau local de soutien pour les femmes concernées par cette maladie chronique douloureuse.

En associant nos Pôles de Santé et tous ceux qui gravitent autour, nous pouvons à l'échelle locale mieux sensibiliser la population et leur donner des moyens concrets de faire face aux épreuves de la vie.

Face aux innombrables retours positifs de cette journée, nous travaillons déjà à renouveler ce type d'actions pour sensibiliser à d'autres maladies.

Le banc jaune (doté d'un code QR informatif sur l'endométriose), a été volontairement installé à proximité de l'abribus "Mer et Marais" où de nombreuses jeunes filles prennent le bus pour leur collège ou leur lycée. Si la maladie concerne toutes les femmes à tous les âges, il est de notre devoir d'élus d'aider les plus jeunes à la déceler tôt et à mieux la combattre. »



« Cette journée témoigne de la puissance de l'action collective. En réunissant habitants, professionnels, élus et associations, elle a permis de créer un espace de parole, de solidarité et d'espoir ».

## Les rouages d'un été bien huilé

Alors que les beaux jours pointent le bout de leur nez, une véritable mobilisation s'opère en coulisses pour préparer l'accueil du public sur la plage. À Villers-sur-Mer, la saison estivale ne s'improvise pas : elle se construit pas à pas, tout au long du printemps.

### Une plage remise en forme

Dès le mois d'avril, les grandes marées permettent la pose des premières bouées de balisage, notamment celles à 300 mètres du rivage. Viennent ensuite les bouées de chemaux et la délimitation des deux zones de baignade surveillées, devant les postes Jean Moulin et Mermoz.

Parallèlement, un nivellement du sable est effectué fin avril – début mai, afin de permettre l'installation des cabines de plage. **Deux terrains de beach-volley sont également aménagés côté Rosière**, pour offrir aux vacanciers un espace de sport et de détente.

**Le nettoyage mécanique de la plage**, assuré par un tracteur équipé d'une cribleuse, a lieu **trois fois par semaine** (lundi, mercredi et vendredi à l'aube), pour garantir une plage impeccable dès l'arrivée des premiers baigneurs.

### Les postes de secours : un chantier prioritaire

En parallèle, les agents techniques et les équipes de sécurité s'affairent à la **mise en service des postes de secours**, opération qui commence fin mars et se poursuit jusqu'à leur ouverture le 1<sup>er</sup> mai.

Avant d'accueillir le public, chaque poste (Jean Moulin et Mermoz) est

soigneusement nettoyé et désinfecté, puis équipé :

- #\_ du matériel informatique, de téléphonie et de radios de communication,
- #\_ des outils d'entretien (kärcher, gonfleur, etc.),
- #\_ d'une infirmerie complète : bouillottes d'oxygène (3 à Mermoz, 2 à Jean Moulin), défibrillateurs, pansements, désinfectants, thermomètres et sacs d'intervention.

### Des moyens terrestres et nautiques déployés

Chaque poste dispose d'un bateau de secours, avec deux unités supplémentaires en réserve. Les moteurs sont révisés et l'accastillage installé. Au sol, **trois véhicules tout-terrain sont affectés à la surveillance** (deux pour Mermoz, un pour Jean Moulin), avec un quatrième en réserve.

**Une vigie de surveillance** est également installée sur le sable devant le poste Mermoz. Les barrières de sécurité situées dans les passages à la mer sont temporairement retirées pour faciliter l'accès aux secours.



### Une équipe mobilisée

Pour cette saison, la sécurité des baigneurs sera assurée par 18 sauveteurs dont deux CRS sauveteurs, sept sauveteurs SNSM, et trois sauveteurs formés par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. Le renouvellement des équipes est naturel, mais le recrutement des sauveteurs qui ont déjà fait leurs preuves sur notre plage a été privilégié.

Les postes sont ouverts les week-ends et jours fériés en mai et juin, puis 7 jours sur 7 du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

### Un été sous contrôle

De l'installation des équipements à la mobilisation des équipes de secours, **tout est pensé pour garantir une saison estivale agréable et sécurisée**. Un grand merci au personnel municipal pour cette préparation discrète mais essentielle, menée avec rigueur pour faire de notre ville une destination de confiance, pour tous.

### Les règles à respecter pour profiter sereinement de la plage

Tout est mis en œuvre pour que chacun puisse profiter de la plage en toute tranquillité. Quelques règles simples permettent de garantir une cohabitation harmonieuse entre promeneurs, familles, baigneurs... et compagnons à quatre pattes !



**Il est désormais interdit de fumer sur la plage** entre la descente à bateaux du PNVB et le n° 123 de l'avenue de la République. Les fumeurs sont invités à se rendre sur la digue et à jeter leurs mégots dans les poubelles prévues à cet effet.



**Du 16 septembre au 14 juin** : les chiens sont autorisés partout sur la plage,

sans restriction d'horaires ni de lieu. **Du 15 juin au 15 septembre :**

#\_ autorisés sur la zone de baignade avant 9h et après 20h, tenus en laisse.

#\_ autorisés toute la journée aux deux extrémités de la plage :

- à l'ouest, à partir de l'épi situé face au Pôle Nautique Villers-Blonville (PNVB),
- à l'est, au-delà de la zone de bain surveillée.

#1

Pour consulter les horaires de marées :



## Nouvelle exposition temporaire: Mosasaures, les dents de la mer du Crétacé

Depuis le samedi 5 avril, le Paléospace accueille une exposition temporaire exceptionnelle consacrée aux géants des mers crétacées: les mosasaures.

Intitulée "Mosasaures, les dents de la mer du Crétacé", cette nouvelle exposition est le fruit d'un travail original mené par l'équipe du musée, en collaboration avec des partenaires prestigieux tels que l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique et la paléontologue Nathalie Bardet, directrice de recherche au CNRS.

Destinée aussi bien aux familles qu'aux passionnés de paléontologie, l'exposition propose un véritable voyage dans le temps, à la découverte

de ces impressionnants reptiles marins carnivores, qui pouvaient atteindre jusqu'à 15 voire 16 mètres de long.

Ils ont évolué dans les océans de l'époque du Crétacé supérieur, et ont disparu en même temps que les dinosaures, il y a 66 millions d'années.

L'exposition s'appuie sur une collection de pièces exceptionnelles, parmi lesquelles:

#\_ Un fossile de mosasaure de 8 m de long, vieux de 100 millions d'années, découvert au Maroc

#\_ Plusieurs crânes

#\_ Une dent retrouvée en Normandie, dans le Cotentin



À travers ce parcours scientifique et immersif, petits et grands peuvent mieux comprendre les adaptations anatomiques de ces reptiles à la vie marine, leur diversité écologique, leurs régimes alimentaires, et l'ampleur de leur présence sur l'ensemble des continents.

L'exposition est à découvrir jusqu'au 2 novembre 2025, incluse dans le billet d'entrée du Paléospace.



### Infos pratiques:

#\_ Du 5 avril au 2 novembre 2025

#\_ Paléospace – Villers-sur-Mer

#\_ Exposition incluse dans la visite libre

#\_ Réservation en ligne conseillée: [www.paleospace-villers.fr](http://www.paleospace-villers.fr)

#\_ Renseignements: 02 31817751.



## **INFORMATIONS**

### Le Petit Journal a fait place aux « Rendez-vous de Villers »!

Depuis le mois de janvier, « Le Petit Journal » a laissé la place à un nouveau format: « les rendez-vous de Villers », un agenda qui regroupe les événements officiels de la Mairie, les animations du SPACE, du Paléospace et du Casino ainsi que les actions organisées par les associations.

Le format actuel est susceptible d'évoluer afin d'atteindre nos objectifs: regrouper l'ensemble des informations concernant les animations de la commune dans un même support, tout en en maîtrisant le budget de fabrication.

### Contact pour les renseignements ou réservations

Vous êtes une association et souhaitez partager votre événement?

Vous avez toujours la possibilité de relayer vos activités dans notre agenda! Pour cela, il suffit de nous fournir les informations suivantes:

#\_ Nom de l'événement

#\_ Lieu

#\_ Description courte

#\_ Date et heure

#\_ Organisateur

#\_ Tarif

Envoyez ces informations par mail à : [s.pauwels@villers.fr](mailto:s.pauwels@villers.fr) avant le 15 du mois précédant vos événements.



## Six décennies de passion et d'engagement à Villers-sur-Mer

Le 21 mai 1965, quatre jeunes Villersois fondaient une association qui allait devenir, soixante ans plus tard, l'une des plus importantes de la Côte Fleurie : l'Association des Jeunes Villersois (AJV). À l'occasion de cet anniversaire marquant, retour sur l'histoire d'une structure incontournable de la vie locale.

### Une histoire collective et fidèle à ses origines

Derrière la naissance de l'AJV, il y a la volonté d'offrir aux jeunes de Villers un cadre structurant, dynamique et accessible. En 1965, ils sont quatre à constituer un bureau provisoire avec pour ambition de développer des activités à destination de la jeunesse villersoise. Très vite, l'association prend son envol, portée par des générations de bénévoles passionnés.

Jean-Jacques Legros, président depuis 1995, a lui-même connu l'AJV adolescent. Nommé vice-président en 1971, il incarne aujourd'hui la mémoire vivante de l'association. À ses côtés, Jean-Paul Durand, arrivé en 1979, a donné naissance à l'activité de modélisme, toujours bien présente dans le programme.

### Une association multiactivités, ouverte à tous

En 2025, l'AJV compte plus de 300 adhérents, avec un catalogue riche d'une douzaine d'activités. Certaines sont sportives (gym, danse, rando, aquagym, vélo, tir à l'arc...), d'autres culturelles ou de loisirs (modélisme). Dernière nouveauté en date : l'équitation, proposée en partenariat avec le centre équestre de La Villedieu. Un bel exemple de collaboration locale.

L'un des principes fondateurs de l'association reste l'accessibilité : une partie des activités est accessible avec uniquement la carte d'adhérent pour les moins de 18 ans et pour certaines comme la danse s'ajoute une participation financière modeste. Une politique qui attire au-delà de Villers : près de 45 % des adhérents résident dans d'autres communes.

### Une longévité portée par la convivialité

Comment expliquer la longévité et le succès d'une association comme l'AJV ? Pour Jean-Jacques Legros, la réponse tient à la qualité des relations humaines : « La bonne entente entre les membres du bureau et des sections, c'est ce qui fait notre force. »

La cohésion entre les différentes sections, la solidité de l'équipe du bureau, des bénévoles investis : autant d'ingrédients qui assurent la pérennité de l'association. Certains membres sont présents depuis la toute première année de création – un signe fort d'attachement.

### Une fête pour les 60 ans

Pour célébrer ses six décennies, l'AJV organisera un apéritif convivial dans la salle panoramique du Casino, au début de l'automne. Tous les adhérents actuels y sont conviés, ainsi que les anciens présidents de l'association – ils furent sept à se succéder lors des trente premières années. Un moment de retrouvailles placé sous le signe de la convivialité et du partage.

### Des défis pour l'avenir

Malgré son dynamisme, l'AJV n'échappe pas à certaines évolutions. La moyenne d'âge dépasse aujourd'hui les 50 ans, et le nombre de jeunes de moins de 18 ans est en diminution,



avec moins d'un tiers d'inscrits. En 2021, l'association comptait 72 % de femmes, signe d'une attractivité particulière auprès du public féminin.

Mais la structure garde foi en l'avenir. Grâce à sa notoriété, elle continue de tisser des partenariats locaux et d'innover dans ses propositions. « Notre meilleure publicité, ce sont nos membres qui nous la font », souligne Jean-Jacques Legros avec le sourire.

Souhaitons à l'AJV de continuer à faire rayonner la vie associative villersoise... pour encore les 60 prochaines années !

### Association des Jeunes Villersois Un nouveau président : Jean-Jacques Legros



Le nouveau président, M. Jean-Jacques Legros, à droite sur la photo, a accueilli les adhérents de l'AJV.

La rentrée de septembre a donné le signal de la reprise des activités de l'AJV, avec une nouvelle équipe. MM. Vauchin et Mégie ont démissionné de leur poste de responsabilité, pour assumer une nouvelle tâche à la mairie, après leur élection respective comme maire et conseiller municipal.

Le nouveau bureau de l'association a porté à sa présidence Jean-Jacques Legros, qui s'est donné pour mission de persévérer et de faire, si possible, encore plus pour le sport auprès des jeunes et des moins jeunes. Tous auront le choix parmi 12

disciplines : aérobic, badminton, danse, manège en ferme, patinage, sports de combat, tennis, tennis de table, tir à l'arc, théâtre, volleyball et VTT.

La journée d'information et d'inscription de samedi a permis aux amateurs des sections, de prendre contact avec de nombreux adhérents, et de fixer les dates de reprises des activités.

Outre le manège en ferme, le lundi, à 10 h ; le badminton, le mercredi, à 18 h ; le tennis, le mercredi, de 10 h à 12 h et le samedi, à 15 h, d'autres sections vont reprendre dans les jours à venir. L'aérobic le lundi 18, à 18 h 30 ; salle des sports, première séance qui sera suivie de deux autres, le mardi, à 19 h 45 et le jeudi, à 19 h ; les sports de combat le samedi 16, pour une séance à confirmer ; le mardi 16, également. Toutes les séances dans la salle de tir André Salen.



#\_1

Jean Jacques LEGROS, président de l'AJV et Jean Paul DURAND membre depuis 1979 et responsable de la section modélisme, devant le Villaré.



## SAISON ESTIVALE

### Un concours de nouvelles pour célébrer la paix et l'écriture

À l'occasion de la 11<sup>e</sup> édition du Salon du Livre, l'Epic SPACE lance une nouvelle édition de son Concours de nouvelles, ouvert à tous les amateurs d'écriture, petits et grands.



Cette année, le thème choisi, « **Finalement la paix...** », fait écho au double hommage porté par cette édition : à la commémoration de la victoire de 1945, dont nous célébrons le 80<sup>e</sup> anniversaire, et au dernier film de **Claude Lelouch**, parrain du Salon du Livre, intitulé **Finalement**, sorti en 2024. Une thématique symbolique qui invite chacun à réfléchir à la notion de paix, intime ou collective, à travers la fiction.

Le concours est ouvert à partir de 9 ans. Les participants devront rédiger un texte court en français, en intégrant obligatoirement la phrase « Finalement la paix... » dans le corps du récit, tout en restant libres du titre. Un seul texte par auteur sera accepté.

Les candidats seront répartis en trois catégories d'âge :

- #\_ Enfants (9 – 12 ans)
- #\_ Adolescents (13 – 15 ans)
- #\_ Adultes (à partir de 16 ans)

Chaque texte devra être inédit et ne jamais avoir été publié ou primé auparavant. Des règles strictes de présentation sont demandées : police Times New Roman, taille 14, interligne 1,5, et un maximum de 3 pages pour les mineurs, 5 pages pour les adultes. Les enfants devront également fournir une autorisation parentale. Aucun nom ne devra apparaître sur le manuscrit : les informations personnelles seront à joindre séparément.

Le jury se réunira durant l'été pour désigner les lauréats et la **remise des prix aura lieu le week-end du Salon du Livre**, des bons d'achat à la librairie partenaire seront offerts aux lauréats.

#### Infos pratiques :

Les textes sont à envoyer **avant le 30 juin 2025 à minuit**, à la fois par email (contact@space-villers.fr) et par courrier postal à l'adresse suivante :

EPIC SPACE Villers  
Concours de nouvelles 2025  
Villa Durenne – Place Jean Mermoz  
F- 14640 Villers-sur-Mer



## Un nouveau cycle, de nouvelles voix

En août prochain, Villers-sur-Mer accueillera la 11e édition de son Salon du Livre. Ce rendez-vous littéraire, désormais bien ancré dans le paysage culturel local, entame un nouveau cycle. À cette occasion, nous avons rencontré Bruno Amato, commissaire de cette édition, pour en savoir plus sur la programmation, les auteur(e)s présent(e)s et le rôle de ces salons aujourd'hui.



#\_1

**Bruno Amato,**

auteur et commissaire de salon

Âgé de 52 ans, Bruno Amato est écrivain depuis près de 25 ans. Il a publié une quinzaine de romans et écrit pour le théâtre. Secrétaire de la **Société des Auteurs De Normandie (SADN)**, il contribue à la promotion de la littérature dans la région. Il a coordonné le Salon du Livre de Villers-sur-Mer, de la 4e à la 8e édition, et revient en 2025 après deux ans d'interruption, en collaboration avec la mairie.

#\_ Que représente cette 11e édition, après les 10 ans du salon ?

C'est le début d'un nouveau cycle, mais surtout la continuité d'un événement qui a su trouver sa place. Le salon a été initié par Pierre Efratas, qui en avait proposé l'idée à la municipalité. Chaque année, nous recevons près de 250 candidatures, nous en retenons environ 45. Cela montre l'intérêt que suscite l'événement, aussi bien du côté des auteurs que du public.

#\_ Un nouveau thème pour cette édition ?

Pas de thématique particulière, nous restons sur une ligne généraliste avec des genres variés : polar, jeunesse, poésie, histoire, littérature locale... L'idée est d'offrir un choix diversifié aux lecteurs sans rompre avec ce qui fonctionne déjà.

**Une sélection d'auteurs fidèles et de nouvelles voix**

#\_ D'où viennent les auteurs ?

Certains sont originaires de Villers-sur-Mer ou de Normandie. D'autres viennent de Paris, de Bretagne ou de Belgique. La seule condition pour participer : avoir publié un livre récemment.

#\_ Quelques noms à retenir ?

Oui. François Reynard, journaliste bien connu à Villers-sur-Mer, sera présent. Jérôme Attal, écrivain primé et parolier de grands noms de la chanson française, sera également de la partie. Côté jeunesse, on retrouvera Benjamin Buhot, alias Till the Cat ou Sophie Forte, cette comédienne, autrice et chanteuse est bien connue du grand public.

### Infos pratiques :

#\_ Lieu : Le Villare, Villers-sur-Mer

#\_ Date : dimanche 24 août 2025

#\_ Horaires : de 9h à 18h en continu

#\_ Entrée libre et gratuite

#\_ Des auteurs primés ?

Oui. Véronique de Haas, lauréate du Prix du Quai des Orfèvres 2023, a confirmé sa venue. Et nous attendons celle d'Olivier Olivier Tournut, lauréat du Prix du Quai des Orfèvres 2025. Leur venue est rendue possible grâce aux éditions Fayard, partenaires de la librairie du Marché de Deauville.

### Une programmation axée sur les rencontres

#\_ Quels seront les temps forts de cette édition ?

Les dédicaces se tiendront en continu de 9h à 18h, sans interruption. Un buffet privé sera installé à l'étage pour permettre aux auteurs de déjeuner sur place afin de garantir leur présence tout au long de la journée. Une organisation pensée pour que chacun puisse profiter pleinement de sa rencontre avec les écrivains présents.

#\_ Des événements particuliers en dehors des dédicaces ?

La Mairie accueille dans le cadre de la 24e édition IMAGINE des « Rencontres d'été théâtre & lecture en Normandie », deux soirées littéraires à la salle Panoramique, la veille et le soir du salon. Elles mettront à l'honneur la littérature belge et les auteurs viendront tout ou partie de la journée le dimanche, participer au Salon du Livre.

### Perspectives et rôle des salons aujourd'hui

#\_ Comment imaginez-vous le salon d'ici quelques années ?

L'objectif est de le pérenniser et de renforcer sa visibilité. Ce n'est pas forcément d'accueillir plus d'auteurs, mais de proposer des échanges de qualité. Nous voulons maintenir une sélection mêlant auteurs confirmés, primo-romanciers, petites maisons, auteurs et éditeurs régionaux.

#\_ Quel est l'intérêt d'un salon du livre aujourd'hui ?

C'est un espace de rencontre. Il permet au public de voir qu'un auteur est « une personne réelle », de le rencontrer, d'échanger avec lui. Le salon crée du lien, donne envie de lire. Contrairement à ce que l'on dit, les gens lisent encore, y compris les jeunes. Le papier conserve une vraie place, avec son format tangible, la dédicace, l'échange.



#\_2

**Pierre Efratas**, né en 1951, est écrivain, conteur et romancier. Il a publié une soixantaine d'ouvrages et fondé le Salon du Livre de Villers-sur-Mer en 2015. Membre actif de la vie culturelle normande, il siège au conseil de la **Société des Auteurs de Normandie**.



## « Rencontres d'été théâtre & lecture en Normandie » – 24<sup>e</sup> édition

Organisées par la compagnie P.M.V.V. Grain de Sable, ces rencontres se découpent en deux parties: du **18 juin au 18 juillet** pour les rendez-vous jeune public dans le cadre de la manifestation nationale « **Partir en Livre** » dont Villers-sur-mer est partenaire, puis du **19 juillet au 24 août** sous l'intitulé **IMAGINE**.

Quand le livre rencontre la scène: littérature, musique, théâtre, danse, cinéma, arts plastiques... 129 propositions multiformes pour tous les publics dans une grande variété de lieux de 26 villes et villages, avec une pléiade d'auteurs et d'autrices, d'interprètes de renom ou de jeunes talents pour un festival de créations.

• Plus d'informations et réservations: <https://www.rencontresdete.fr>

Les « **Rencontres d'été théâtre & lecture en Normandie** » à Villers-sur-mer, salle panoramique:

### Ateliers Jeune Public « Partir en livre »:

Ateliers gratuits, sur réservation

#### #\_ Jeudi 10 juillet

de 15h à 17h: Atelier papiers découpés « **Le cas canard** » avec Vincent Mathy.

#### #\_ Vendredi 18 juillet

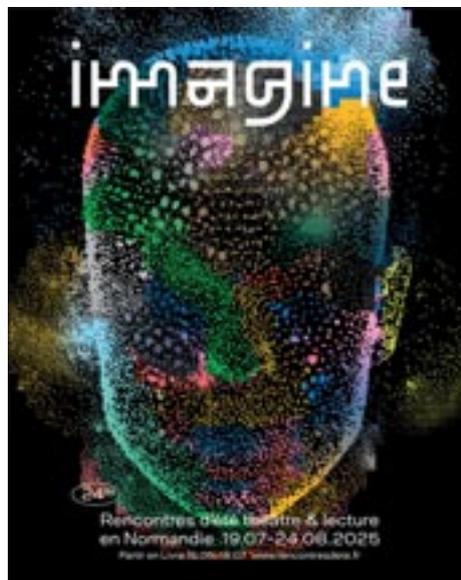
de 10h à 12h: atelier peinture collective « **Le grand bus** » avec Pierre Alexis.

### Récital musical et littéraire

Tarif: 5 €

#### #\_ Jeudi 31 juillet

de 18h à 19h: « **Sous les parapluies d'Erik Satie** » avec Stéphanie Kalfon et Dana Ciocarlie.



### Rencontres littéraires

Ces deux rencontres seront animées par **Pierre Vanderstappen**, conseiller littéraire au Centre Wallon-Bruxelles à Paris [Gratuit].

#### #\_ Samedi 23 août

à 18h, **Rachel M. Cholz**, autrice française entre théâtre et arts numériques, et **Célestin de Meeûs**, poète belge primé, figure montante de la scène littéraire bruxelloise.

#### #\_ Dimanche 24 août

à 18h, place à **Nadine Monfils**, écrivaine et réalisatrice belge à l'humour décapant, et **Charlotte Boulard**, romancière révélée par L'apparence du vivant, lauréate du prix Sade 2022.

◀ Programme complet de la 24<sup>e</sup> édition



### La parole à... **Brigitte Lepeltier**, Maire-adjoint à la Culture

« Nous sommes heureux de retrouver cette année la Société des Auteurs de Normandie (SADN) et la Librairie du Marché de Deauville, partenaires historiques du Salon du Livre. Leur sérieux et leur savoir-faire sont des gages de réussite pour cet événement.

Nous avons fait le choix de reprogrammer le salon à la fin août. Plébiscité par le public, il a toute sa place dans la programmation estivale.

Par ailleurs, le reformater sur une seule journée était essentiel pour une gestion maîtrisée des finances de la commune. Un salon sur une journée et demie n'attire pas nécessairement plus de visiteurs, mais engendre des frais disproportionnés à l'échelle de notre commune.

En revanche, nous faisons "durer le plaisir" en programmant, la veille du salon et le soir même, deux beaux rendez-vous littéraires avec la 24<sup>e</sup> édition des Rencontres d'Été théâtre & lectures en Normandie, événement culturel phare de la Côte Fleurie. D'autres événements littéraires auront lieu au mois de juillet dans le cadre de ces mêmes rencontres.

Créer des partenariats durables avec les acteurs culturels du territoire et gérer de manière mesurée notre budget sont des objectifs importants de notre engagement. »

## Une exposition à ciel ouvert au Marais

Créée en 2015 par trois passionnés de photographie, l'association VSM Image Création n'a cessé d'évoluer, d'attirer de nouveaux membres, et de s'ancrer dans la vie locale. Aujourd'hui forte de 45 adhérents, elle allie exigence technique, regard artistique et ouverture à tous les niveaux.

### Une histoire de passionnés

L'histoire de VSM Image Création débute sous l'impulsion de trois amateurs éclairés de photographie. Arrivé en 2017 dans le club, **Didier Goyer** devient président en 2022 et avec l'aide de son conseil d'administration, poursuit depuis le développement du club avec enthousiasme. Sous son impulsion, l'association consolide ses pratiques tout en renforçant son rayonnement local.

### Fédéré depuis 2017, un club qui vise haut

Les membres du club se retrouvent chaque mardi soir pour une séance en deux temps: une première partie dédiée aux aspects techniques de la photographie numérique (matériel, prise de vue, retouche...), suivie d'un moment d'analyse collective des clichés de chacun. Un moment d'échange, de partage et d'apprentissage dans une ambiance toujours conviviale.

Pour ceux qui souhaitent participer à des concours, des réunions supplémentaires sont organisées. Et les résultats parlent d'eux-mêmes: dès 2018, l'association est qualifiée en National 2, puis accède au National 1 dès 2020, avec une participation régulière à la Coupe de France dans plusieurs catégories. En 2026, ce sont même trois catégories qui représenteront Villers-sur-Mer en Coupe de France.

Dernière distinction en date: le 22 mars dernier, le club photo organisait une étape du concours régional à Villers-sur-Mer. Une belle réussite

tant sur le plan logistique que photographique, puisque l'association s'est illustrée en terminant 3<sup>e</sup> dans la catégorie nature papier, 3<sup>e</sup> également dans la catégorie concours auteur, et 5<sup>e</sup> au classement général des clubs. Un beau palmarès qui confirme le sérieux et le talent des membres.



### Des expositions pour partager

Chaque année, l'association expose ses œuvres au Villaré. **En 2025, l'exposition se tiendra du 8 au 20 juillet.** C'est l'occasion pour chaque membre de présenter une sélection de ses clichés, fruit d'un travail personnel et collectif.

En extérieur, l'association bénéficie du soutien de la Ville pour proposer des expositions accessibles à



tous. Après une première installation sur la digue autour du thème du sport en 2024 – clin d'œil à l'année olympique – **VSM Image Création investit désormais un espace naturel emblématique de Villers: le marais.**

Intitulée Un regard sur le Marais, cette installation en plein air réunit 21 clichés pris par les membres de l'association dans cet écrin de verdure. « **Notre objectif est de montrer ce que l'on ne voit pas toujours lors d'une simple promenade** », souligne Didier Goyer. L'exposition, en libre accès, se découvre au fil d'une déambulation tout autour du site jusqu'à début novembre.

### Une association ancrée dans la vie locale

VSM Image Création participe pleinement à la dynamique associative de la commune, notamment en mettant ses talents au service d'autres événements locaux. Elle collabore régulièrement avec les associations sportives pour immortaliser leurs manifestations.

Ouverte aux photographes débutants comme confirmés, l'association accueille tous les profils. Victime de son succès, elle affiche complet, mais sera présente au Forum des associations début septembre pour présenter ses activités et répondre aux curieux.



#\_1

Photo prise lors du concours régional organisé à Villers-sur-Mer le 22 mars 2025, en présence de **Claudine Laisné**, responsable de l'Union régionale, d'un commissaire, de **Didier Goyer**, président de VSM Image Création et de **Chhun-Na Lenghart**, maire de Villers-sur-Mer.



## Préserver le marais, c'est protéger la biodiversité

Le marais de Villers-sur-Mer n'est pas seulement un lieu de promenade apprécié des habitants et des visiteurs. Il constitue un site naturel protégé d'une grande richesse écologique. Zone humide classée, il abrite une biodiversité remarquable, tant animale que végétale : oiseaux, amphibiens, insectes...

C'est cette vie discrète que l'exposition photographique Un regard sur le Marais cherche à révéler. Mais cette richesse est fragile. Préserver le marais, c'est aussi préserver la chance que nous avons de pouvoir observer, au fil des saisons, une faune et une flore variées. Sans cette vigilance collective, certaines espèces pourraient se faire plus rares, privant les promeneurs de ces instants précieux au contact de la nature.

La préservation du marais repose aussi sur l'attention de chacun : en suivant les consignes et les arrêtés municipaux, les promeneurs participent activement à la protection du lieu et des espèces qui y trouvent refuge.

La sensibilisation du public — notamment à travers des actions comme cette exposition — est essentielle pour faire de chacun un acteur de la préservation du marais.

La Lettre de Villers — mai 2025 — n° 176

## REGARDS SUR LE MARAIS EXPO PHOTO EN PLEIN AIR

Le club photo de Villers-sur-Mer vous invite à une immersion visuelle au cœur de la nature. A travers une sélection de clichés animaliers saisissants, vous découvrirez la beauté et la richesse du marais de Villers-Sur-Mer. Venez explorer la nature à travers l'objectif de photographes passionnés.

Du 12 Avril au 31 Octobre 2025  
Marais de Villers : Avenue Jean Moulin  
14640 Villers Sur Mer



VSM Image Création

VILLERS SUR-MER



#\_1 \_\_\_\_\_

Deux catamarans, deux équipages, une même direction. Portés par le vent et la tranquillité de la mer, ils semblent savourer ce moment de liberté, loin de l'agitation du rivage. Merci à @mondeuxieme\_compte pour ce superbe cliché qui capture toute la sérénité de notre littoral.



## Groupe "Villers avec vous"

L'opacité de l'information concernant certaines décisions municipales a commencé dès la suppression de la retransmission des séances du conseil municipal. Elle se poursuit encore avec la non-diffusion des procès-verbaux des conseils municipaux, ce qui constitue une irrégularité.

Cette opacité cache les sujets contestables et permet de museler l'opposition... opposition qui représente d'ailleurs 55 % des votants de la dernière élection municipale!

Tout aussi inquiétant, la dernière réunion relative aux subventions aux associations a été marquée par un manque de bienveillance et d'objectivité : à la place, on a pu constater un règlement de compte électoral. D'ailleurs, l'absence de l'adjoint aux associations lors du conseil municipal suivant, écartant de la subvention certaines associations bénéfiques pour Villers, ajoute encore à cette opacité municipale.

Vivement 2026!

**VILLERS AVEC VOUS**

Olivier Guérin, Françoise Lechau, Stéphane Perrault,  
Betty Elvira-Refait, Jacques Nottet

## Groupe "réconcilions Villers"

Chères Villersaises, chers Villersois,

Ce fut, comme toujours, un plaisir de vous retrouver lors des différents événements associatifs, les week-ends de pont et les commémorations.

Si le vote du budget et des subventions aux associations occupait nos esprits il y a encore quelques semaines, nous devons maintenant nous tourner vers la saison qui arrive. En effet, alors que certains ont déjà la tête à 2026, je préfère pour l'instant me consacrer à vous en travaillant pour Villers.

Je souhaite que notre EPIC puisse se stabiliser pour animer sereinement la ville, que le Paleospace batte son record de fréquentation, que nos commerces réalisent leurs objectifs et que nous passions tous un bel été.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec moi auprès de la mairie si vous souhaitez me rencontrer. Je me tiens disponible pour vous écouter et vous aider.

Amitiés villersaises,

Roméo Frot

### **ÉTAT CIVIL**

#### **Décès**

Gérard LAMIDEY 90 ans, décédé le 22 octobre 2024 à Dozulé

Jean-Jacques CHEVALLIER 60 ans, décédé le 1<sup>er</sup> mars 2025 à Deauville

Pierre CHAIGNON 100 ans, décédé le 6 mars à Villers-sur-Mer

Marcel FAVENNEC 82 ans, décédé le 10 mars à Villers-sur-Mer

Françoise SIMON 64 ans, décédée le 15 mars à Cricquebœuf

Serge CHARTIER 97 ans, décédé le 17 mars à Trévières

Georges DOSSCHE 92 ans, décédé le 27 mars à Cricquebœuf

Nelly ROBIN 92 ans, épouse GLODINON, décédée le 10 avril à Villers-sur-Mer

Monique COTTÉ 77 ans, épouse HADENGUE, décédée le 10 avril à Villers-sur-Mer

Raymonde BENOIT épouse CROCQUEVIEILLE 92 ans, décédée le 21 avril à Cricquebœuf

Jean-Paul LEBOUT 70 ans, décédé le 23 avril à Villers-sur-Mer

Bernard ZOPPA dit LAFONT 73 ans, décédé le 30 avril à Villers-sur-Mer

Cinéma plein air  
Dirty Dancing  
exposition de voitures  
Club Mustang

# FESTIVAL VINTAGE

**Villers-sur-Mer**

les 7 et 8 Juin 2025 - Gratuit

**Cinéma en plein air**

le samedi 7 à partir de 22h  
Parking du Paléospace

**Animations et exposition de voitures**

le dimanche 8 de 11h à 18h  
Centre ville



Bienvenue  
VILLERS-SUR-MER



Événement organisé par EPIC SPACE  
Plus d'informations sur : [www.space-villers.fr](http://www.space-villers.fr)  
[contact@space-villers.fr](mailto:contact@space-villers.fr) | 02 31 87 78 82



## Pot des recenseurs

#1

La ville a déployé de nombreux agents recenseurs afin d'assurer en temps et en heure, le recensement de la population de Villers, programmé par l'Insee, entre le 16 janvier et le 15 février. Pour les remercier, Mme le Maire a invité les agents recenseurs le 28 mars à la Mairie, à partager un verre de l'amitié.



## Fête du printemps

#2

Dimanche 6 avril, la première Fête du printemps s'est tenue au quartier Mer & Marais. En musique et sous le soleil, animations, repas partagés et danses ont rythmé cette journée placée sous le signe de la convivialité.



# Pâques

3

Le 20 avril, la grande chasse aux œufs au parc San Carlo a rassemblé de nombreuses familles. Ateliers créatifs, spectacle de marionnettes et jeux au Villare ont complété cette journée festive.



## Finale académique UNSS de beach-volley

#4

Mercredi 23 avril, la plage de Villers-sur-Mer a accueilli la finale académique de beach-volley UNSS, 38 équipes de lycéens normands étaient en compétition. Les équipes de Coutances (filles) et Louviers (garçons) ont emporté les titres. Bravo les jeunes !



## Animations au goûter des Seniors

#4

Les mercredis après-midis des goûters des Seniors se sont enchaînés en ce printemps avec un public toujours présent.



## AG de l'APVSM

#6

Le Conseil d'administration de l'APVSM (Association de Paléontologie de Villers-sur-mer) a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale de l'association qui s'est tenue samedi 26 avril, cette association très investie à la préservation et à la recherche des fossiles dans notre commune est présidée par Laurent Puglisi.



## Une nouvelle ruche installée au marais

#7

Dans le cadre du label Apicité, une nouvelle ruche a été installée au marais de Villers-sur-Mer. Conçue en matériaux naturels par un apiculteur local, elle vient renforcer l'engagement communal pour la protection des abeilles.



## 102 ans pour Muguette!

#8

Jeudi 1<sup>er</sup> mai, Chhun-Na Lengart accompagnée d'Annick Roorda Lavergne (CCAS) ont offert un magnifique bouquet de fleurs à Muguette Laforge qui a fêté ses 102 ans! Sa fille Yolande était à ses côtés.

## Accueil SNSM

#9

Jeudi 1<sup>er</sup> mai, Madame le Maire et son adjoint à la plage et à la sécurité ont accueilli les sauveteurs de la SNSM pour cette nouvelle saison estivale.



## Une nouvelle borne de recharge inaugurée

#12

Le 7 mai, Catherine Gourney-Leconte, présidente du SDEC Énergie, Jean-Michel Brogniez, adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme et Brigitte Lepeltier, adjointe aux Finances et aux commerces ont inauguré une nouvelle borne de recharge pour véhicules électriques. Elle s'inscrit dans le SDIRVE, en cohérence avec la loi d'orientation des mobilités.



## Centre aéré de printemps



#10

Les enfants du centre aéré ont profité de nombreuses activités pendant les vacances de Pâques !

## Naturalisation

#11

Lundi 5 mai, lors d'une cérémonie dans les salons de l'Hotel de la Préfecture à Caen, Monsieur le Préfet et Madame le Maire ont remis le livret d'accueil à une administrée qui vient d'acquérir la nationalité française. Dans une atmosphère de respect et de dignité, une cinquantaine de nouveaux Français de tout le Calvados et les Maires des communes concernées, étaient réunis.



# « Itinéraire d'un enfant gâté », inauguration de l'exposition sur Claude Lelouch

#13

L'exposition « Itinéraire d'un enfant gâté » a été inaugurée le 2 mai, en présence de Madame le Maire et de Claude Lelouch sur la promenade qui porte son nom. Le public était nombreux pour l'occasion. L'exposition déjà présentée en 2023 revient agrémentée de plusieurs panneaux dont les affiches du prestigieux Festival du Film International de Cannes qui pour sa 78e édition met à l'honneur « un homme et une femme ». L'exposition reste visible jusqu'au 2 novembre 2025.

La lettre de Villars - mai 2025 - n° 176



# Commémoration du 8 mai 1945 et inauguration de l'exposition au Villare

#14

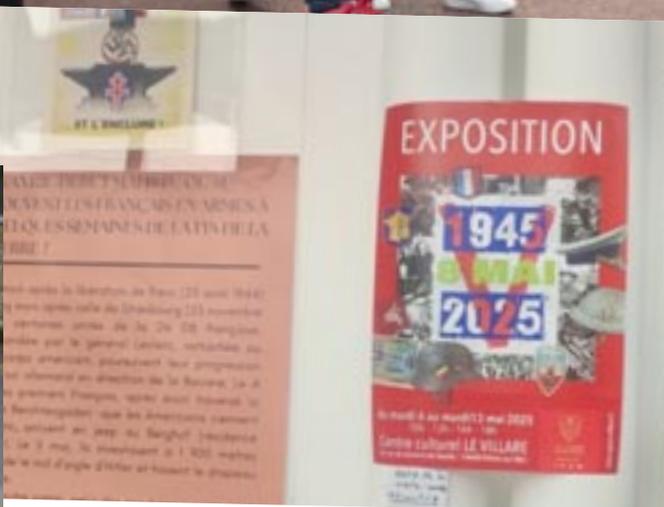
La commémoration du 8 mai s'est tenue devant le Monument aux morts en présence des élus, de Madame le Ministre Nicole Ameline, du Conseil Municipal des Enfants, des Anciens Combattants Français et Anglais. La cérémonie accompagnée par la trompette de la Fanfare Municipale a été suivie de l'inauguration d'une exposition sur la Victoire de 1945, au Villare. Cette exposition présentée par une nouvelle association villeroise L'Hémicycle exposait de nombreux documents et objets dans le contexte de la signature de la reddition allemande.



La Lettre de Villiers - mai 2025 - n° 176



Parmi les trois anciens combattants anglais venus de Wickham, on distingue au centre leur porte-drapeau.



Bernard Lamorlette, Président de L'Hémicycle inaugure l'exposition.

# Course de caisses à savon

#15

Dans une ambiance survoltée, les bolides customisés des onze compétiteurs ont dévalé les rues de Villers devant des centaines de spectateurs venus les acclamer, terminant parfois la course dans les bottes de paille.

Les deux gagnants sont :

- Gagnant pour la vitesse: Yohann Lalouel (Troll), un habitué des courses de caisse à savon.
- Le gagnant du jury: Paul Blavette (Les mignons)







# FÊTE DE LA CRAIE

**VILLERS-SUR-MER**

LE 29 MAI 2025 - DE 11H À 18H

**QUARTIER MER ET MARAIS - GRATUIT**

DANSES, DÉMONSTRATIONS ARTISTIQUES,  
ATELIERS INTERACTIF, FOOD TRUCKS